

*demande d'autorisation de*  
**REPRODUCTION DE MATÉRIEL  
PROTÉGÉ PAR LE DROIT D'AUTEUR**

---

Veillez remplir et signer ce formulaire de demande et l'envoyer par courrier, fax ou courriel à The Younique Foundation. L'autorisation n'est valide que lorsque le formulaire est signé par The Younique Foundation et retourné au demandeur.

Date : \_\_\_\_\_

La demande d'autorisation soumise par le demandeur soussigné consiste à :

- a. Réimprimer les documents suivants de The Younique Foundation et/ou de la publication du groupe de soutien Finding Hope intitulée :

\_\_\_\_\_

Les extraits sont (indiquer les numéros de page, le cas échéant) :

\_\_\_\_\_

Utiliser les extraits tel qu'ils figurent dans le manuscrit soumis avec ce formulaire (joindre une copie complète de l'ouvrage dans lequel les extraits sont utilisés).

Les passages extraits seront utilisés dans un volume (ci-après dénommé « volume ») intitulé :

\_\_\_\_\_

par : \_\_\_\_\_

pour être publié, c'est-à-dire mis en vente, vendu ou distribué publiquement par :

\_\_\_\_\_

au plus tard le \_\_\_\_\_ (date de publication).

Le demandeur accepte :

1. Sauf disposition contraire dans les présentes, de ne procéder à aucune adaptation ou modification des extraits sans l'accord écrit préalable de The Younique Foundation.
2. D'utiliser les passages extraits uniquement dans l'édition du volume mentionnée ci-dessus.
3. De mentionner la source comme indiqué ci-dessous sur la page des droits d'auteur du volume ou sur la ou les pages sur lesquelles commence l'extrait.
4. D'envoyer un exemplaire du volume à The Younique Foundation au plus tard au moment de la publication.

5. Cette autorisation prendra fin si le volume n'est pas publié dans les deux ans à compter de la date de la présente demande et se terminera en tout état de cause dans les dix ans à compter de la date de cette demande.
6. Nous comprenons et acceptons que The Yunique Foundation puisse mettre fin à l'autorisation à tout moment avec un préavis de trente (30) jours sans motif et immédiatement si nous ne respectons pas les termes ou conditions des présentes. À l'expiration de cette autorisation, nous cesserons immédiatement d'imprimer le volume. Toutefois, nous disposerons d'une période supplémentaire de deux (2) ans à compter de la fin de l'autorisation pour disposer de tout exemplaire du volume que nous avons imprimé avant cette expiration, à moins que la fin de l'autorisation ne soit due à une violation de notre part des dispositions de cette autorisation, auquel cas, il nous sera interdit de disposer de tout exemplaire supplémentaire du volume.
7. Nous comprenons que cet accord sera régi et interprété en vertu des lois de l'État de l'Utah et des États-Unis d'Amérique, et nous consentons à la juridiction de l'État et de la Cour fédérale situés dans l'État d'Utah USA, et renonçons à toute défense contre une telle juridiction.

Signature du demandeur : \_\_\_\_\_

Nom du demandeur en majuscules : \_\_\_\_\_

Organisme (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone/Fax : \_\_\_\_\_

Courriel : \_\_\_\_\_

## **AUTORISATION ACCORDÉE**

Par la présente, l'autorisation de réimprimer les extraits décrits ci-dessus est accordée, selon les termes et conditions et sous la condition que le demandeur stipule l'attribution de crédits à l'auteur de l'ouvrage comme suit :

### **Attribution**

The Yunique Foundation

Par : \_\_\_\_\_

Directeur Juridique

De : \_\_\_\_\_

(Nom de la publication)

Droit d'auteur de The Yunique Foundation. Reproduit avec l'autorisation de The Yunique Foundation.

Modifié 01/2019